

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 19 décembre 2008
(convocation du 8 décembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MOGA Alain (à partir de 13 h 15)
M. CAZABONNE Alain à Mme DESSERTINE Laurence (à partir de 13 h 15)
M. CAZABONNE Didier à Mme. LIRE Marie Françoise
M. FAVROUL J.Pierre à M. LABARDIN Michel (à partir de 11 h 30)
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
Mme CAZALET A. Marie à M. BRON J. Charles (de 9 h 30 à 11 h)
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE J. Marc (jusqu'à 10 h 10)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. DAVID J. Louis (à partir de 10 h 50)
M. DELAUX Stéphan à Mme WALRICK ANNE (à partir de 12 h 50)
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme. DELATTRE Nathalie à M. GAUTE Jean-Michel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique (jusqu'à 12 h 05)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DELAUX Stéphan (à partir de 12 h 05)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia Mme TOUTON Elisabeth (à partir de 12 h 50)
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel (à partir de 12 h 05)
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
Mme LAURENT Wanda à M. LOTHaire Pierre (à partir de 12 h 45)
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max (à partir de 11 h 35)
M. PALAU J. Charles à M. SOLARI Joël (à partir de 13 h 20)
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de Programme Pluriannuel d'Investissements 2009-2013 (PPI) - Adoption

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le programme quinquennal 2009-2013 affiche un montant d'investissements, tous budgets confondus, de 1,783 Md€, en hausse de 91 M€ par rapport au PPI précédent. Cette hausse concerne essentiellement le budget annexe transports (+130,2 M€), ainsi que le budget annexe assainissement (+18,2 M€), et le budget annexe stationnement (+15,3 M€), le budget principal étant en baisse de 68 M€.

Tel qu'il résulte des travaux menés en conférences budgétaires de septembre et octobre, et à l'issue de son examen en bureau, le projet de PPI 2009-2013 porte une réelle ambition pour l'agglomération bordelaise : y sont ainsi financés la quasi intégralité de la 3^{ème} phase du TCSP, le Pont Bacalan Bastide, les premiers versements de la participation à la LGV Bordeaux Tours, la réalisation ou le lancement des grands projets de développement économique (Bioparc, Aéroparc, Ecoparc, Hourcade, ...), le Haut Débit, le maintien de l'effort en faveur des opérations d'aménagement urbain, de la politique de la ville et de l'aide au logement social, la participation au projet Agglocampus, le parking nécessaire à la réalisation du projet ARENA. Quatre grands projets seront, par ailleurs, à intégrer dans la programmation financière future : le franchissement Jean-Jacques Bosc, l'opération d'intérêt national Euratlantique, l'élargissement à 2x3 voies de la rocade et la LGV Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse.

Le PPI 2009-2013 permet également de renforcer les moyens consacrés aux actions de proximité, avec la création d'un fonds de proximité et d'une ligne réservée pour les contrats de co-développement.

I – UNE PREPARATION ASSOCIANTE LES SERVICES ET LES ELUS

Les vice-Présidents principalement concernés par la programmation des dépenses d'investissement ont été associés à la préparation du PPI 2009-2013, lors de deux cycles de conférences budgétaires organisées en septembre et en octobre 2008 et présidées par le vice-Président chargé des finances.

En préalable, un séminaire financier organisé en juillet avait permis de poser un diagnostic de l'état des finances communautaires, d'évaluer les marges de manœuvre de notre établissement pour la nouvelle mandature et d'identifier les principaux enjeux sur lesquels les services et les élus auront intérêt à se mobiliser afin de préserver durablement ses capacités financières.

A l'issue des arbitrages effectués, le PPI 2009-2013 intègre les principales orientations exposées dans l'accord de coopération communautaire pour la mandature : création d'un fonds de proximité permettant de donner plus de souplesse et de réactivité dans la programmation des travaux, augmentation des crédits consacrés à l'aménagement des voies de desserte, accompagnement de la signature des contrats de co-développement avec la création d'une enveloppe dédiée de 40 M€ sur cinq ans, réalisation de la 3^{ème} phase du TCSP et du Pont Bacalan-Bastide, engagement de la CUB sur le financement de la LGV Bordeaux-Tours, ainsi que sur le projet Agglocampus, maintien de l'effort dans le domaine de l'urbanisme et l'habitat notamment.

II – LE PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL PAR DOMAINE

ADMINISTRATION GENERALE (DONT PROXIMITE) : 134,3 M€

Par rapport au PPI 2008-2012, les crédits des services ont été réexaminés sur l'ensemble des postes : matériel roulant, outillage, mobilier, informatique, en revoyant à la baisse certains programmes tout en permettant aux services de continuer à fonctionner normalement.

Bâtiments communautaires

Les travaux de **restructuration de l'Hôtel de Communauté** seront réalisés dans leur intégralité, pour un montant total de 42.600.000 €, répondant ainsi aux besoins d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des agents communautaires. Dans le cadre du **Plan patrimoine durable**, des travaux d'isolation thermique (4.500.000 €) seront également réalisés sur l'ensemble des bâtiments, générant des économies de fonctionnement estimées à 2.300.000 € sur la période. La pose de **panneaux photovoltaïques** (2.000.000 €) avant 2012 garantira à la CUB la vente de l'électricité produite à EDF à des conditions préférentielles.

Les travaux de **mise en accessibilité des bâtiments communautaires**, conformément à la loi handicap, seront réalisés dans le cadre de la restructuration de l'Hôtel, ainsi que dans les groupes scolaires (903.000 €), les cimetières de Mérignac et Artigues (164.000 €) et les bâtiments de voirie (181.000 €).

Proximité : contrats de co-développement et fonds de proximité

Une enveloppe de 40 000 000 € dédiée aux contrats de co-développement est créée au PPI 2009-2013. Elle permettra le financement d'opérations particulières, en investissements directs ou en fonds de concours, non financées dans le cadre des crédits

inscrits par domaine. Les modalités d'utilisation de cette enveloppe devront être définies par le groupe de pilotage des contrats de co-développement et validées par le bureau.

Un premier **fonds de proximité** est également créé à compter du 1^{er} janvier 2009. Il sera alimenté par le montant des enveloppes secondaires de voirie augmenté de 2.000.000 € par an, soit 10.000.000 € sur la durée du PPI, des enveloppes secondaires d'assainissement EU et EP et par l'affectation annuelle, en dépenses, du produit de la Taxe locale d'équipement, net du versement du 1/7^{ème} aux communes. Cette recette estimée à 4.000.000 €/an soit 20.000.000 € sur la durée du PPI, est cependant susceptible de variations et pourra faire l'objet d'actualisations au PPI. Le fonds de proximité doit permettre une plus grande souplesse et une meilleure réactivité dans la programmation des opérations par les communes.

Ainsi, ce fonds dont les critères de répartition seront mis au point par un Comité d'élus, devrait atteindre en 2009 un montant de 29.241.960 €.

ENSEIGNEMENT

Groupes scolaires

Les travaux de **remise en état correct des écoles** sont programmés sur les groupes scolaires pour lesquels le transfert de propriété à la commune est acté (Sans Souci à Saint-Médard, Jean-Jaurès/Cassagne à Cenon, Louis Aragon à Floirac), ainsi que pour Jean Lurçat à Lormont, dont les travaux sont rendus nécessaires par la fermeture et la cession à la Commune de Lormont des groupes Eugène Leroy et Elie Faure pour 0 euros, prévus dans le cadre de l'opération ANRU.

ACTIVITES FUNERAIRES – CIMETIERES : 3 M€

Cimetières

Les crédits prévus pour les acquisitions de matériels de transport et outillage sont revus en tenant compte des niveaux de consommation constatés sur les années passées.

Les crédits consacrés aux aménagements de secteurs dans les parcs cimetières communautaires sont également revus, mais pourront faire l'objet d'abondements pour faire face à la demande de places supplémentaires.

La participation à la création ou l'extension de cimetières communaux est réajustée compte tenu du faible nombre de projets connus à ce jour.

INCENDIES ET SECOURS : 2 M€

Incendies et secours

1,5 M€ sont programmés pour les grosses réparations et le remplacement des hydrants. Chaque fois que cela est possible, la réparation des équipements existants sera préférée au remplacement, plus onéreux.

URBANISME, HABITAT ET FONCIER : 259,9 M€

Foncier

Ces crédits (10.000.000 € par an) concernent uniquement la direction de l'action foncière, soit moins de la moitié des crédits d'acquisition foncière prévus au PPI. Ils n'incluent pas les crédits d'acquisitions demandés par les services opérationnels.

Un « PPI foncier », permettant d'avoir une vision d'ensemble des acquisitions prévues par la CUB, ainsi que des recettes prévisionnelles, figure en annexe dans l'attente de la définition par la CUB de sa stratégie en la matière et, entre autre, du résultat de la mission confiée à une inspectrice générale des Ponts et Chaussées.

Politique de la ville

Les crédits proposés en faveur de la **Politique de la Ville** (40.561.577 €) sont à 665.000 € près, pratiquement au même niveau que ceux inscrits au PPI 2008-2012 (41.226.577 €).

Le PPI prévoit le financement des opérations de renouvellement urbain labellisées ANRU et déjà lancées de Bassens Le Bousquet, Lormont Carriet, Lormont Génicart, Floirac Libération (y-compris 2.700.000 € supplémentaires pour des travaux d'assainissement décidés en 2008), Cenon 8 mai 1945, Bègles Yves Farges, Bordeaux Saint-Jean, ainsi que des opérations nouvelles de Talence Thouars et Bassens Le Meignan.

Une enveloppe de 6 000 000 € est prévue pour les opérations nouvelles supplémentaires.

Habitat

Les crédits proposés en faveur de l'**habitat (Logement)** (41.968.500 €) sont maintenus au même niveau que ceux inscrits au PPI 2008-2012 (41.946.622 €).

Pour les **aides à l'équilibre d'opération (PLUS/PLAI)**, le PPI prévoit un volume de crédits de 33.900.000 €, soit 6.180.000 € en moyenne annuelle, pour 30.976.622 € au PPI 2008-2012. Compte tenu du caractère récent de la politique mise en œuvre par la Communauté Urbaine, le niveau de cet engagement pourra être réévalué au regard des besoins.

Le PPI prévoit 1 000 000 € sur cinq ans pour les aides au logement spécifique (hors aides au logement étudiant financés dans le cadre du programme enseignement supérieur et recherche), 4 000 000 € pour la participation aux PAM PALULOS. Le PIG « loyers maîtrisés » se poursuit en 2009 et 2010 (868.500 €).

Un nouveau dispositif **d'aide à l'accession sociale à la propriété** est mis en place, pour un montant de 2.000.000 € sur cinq ans.

Opérations d'aménagement

L'ensemble des opérations de ZAC, PAE et centre bourg dont le dossier a été approuvé par le Conseil de Communauté est inscrit au PPI, ce qui représente un total de 104 492 248 € sur cinq ans.

Pour le financement des **opérations nouvelles**, 14.000.000 € sont inscrits dans un premier temps et pourront être complétés en fonction de l'état d'avancement des projets. Les projets actuellement en phase d'études sont : Pessac le Pontet, Le Taillan Le Chay, Bourdieu

Bébian Verdelet, Eysines Carès, Saint-Louis de Montferrand, Gradignan Centre Ville, Le Taillan Cassenore Puy du Luc, Saint-Vincent de Paul, Saint-Aubin Les Vignes, Bruges Ausone, Le Taillan Genès Hontane, Bruges Terrefort, Lormont Quai Carriet. Le coût total de ces opérations nouvelles est estimé à ce jour à 46 200 000 €.

La totalité des crédits inscrits au PPI s'établit donc, au final, à 118.492.246 €, soit une enveloppe moyenne annuelle de 23.698.449 € en tenant compte du dernier pacte à verser en 2009 pour l'acquisition des terrains de bastide II.

Etudes d'urbanisme

Un budget global de 900.000 € est alloué pour cinq ans, soit 500.000 € pour les études d'urbanisme, et 400.000 € pour le PLU, ces dépenses venant s'ajouter à celles réalisées par l'a'urba dans le cadre du programme de travail financé par la Communauté Urbaine en budget de fonctionnement.

TRANSPORTS : 543,2 M€

Réseau TBC

Matériel roulant

La ligne **acquisitions d'autobus** est évaluée à 37 246 000 €, compte tenu des réorganisations envisagées du réseau de bus et du mode de gestion du parc.

Les véhicules neufs seront systématiquement équipés de matériel de **vidéosurveillance** et il est proposé de ne pas équiper les véhicules en service. 350.000 € sont prévus pour la remise à niveau des équipements bus.

Les **acquisitions de matériel roulant tramway**, prévues dans le cadre de l'exploitation du réseau actuel (40.000.000 €), sont reportées. Elles seront nécessaires à l'occasion de l'opération de grand levage des rames de la 1^{ère} et 2^{ème} phases (grosse rénovation), reportée à 2018, date à laquelle ces rames auront atteint 15 ans d'âge moyen, soit la moitié de leur durée de vie estimée.

Cependant, il sera étudié l'opportunité d'acquérir à brève échéance 6 rames supplémentaires, par anticipation sur les projets d'extension du réseau, afin de faire face à la croissance de la fréquentation sur le réseau actuel. Une option alternative pourrait consister à réaliser des travaux de **désaturation** du tramway (3.500.000 €) sur les tronçons les plus chargés.

Systèmes d'exploitation

2.000.000 € sont inscrits pour l'adaptation du système billettique et 6.200.000 € pour le système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs.

La mise en place d'une information multimodale pourrait être réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional d'Aquitaine.

Bâtiments

En 2009, des travaux de rénovation des bâtiments **du dépôt Lescure** sont prévus à hauteur de 200.000 €. Est également prévue la réalisation d'un **atelier carrosserie bus à Achard** (6.525.000 €) et d'un **atelier mécanique au Lac** (3.500.000 €) sur les années 2009 à 2011.

TCSP

Achèvement de la deuxième phase du Tramway

Une enveloppe de crédits de 18.417.605 €, répartie sur les exercices 2009 à 2011, est prévue pour assurer les derniers paiements afférents à la deuxième phase du Tramway.

Extension TCSP

Le projet de **tram-train du Médoc**, dont le montant total est estimé à 60 000 000 € (45 400 000 € sur la durée du PPI), bénéficie d'une subvention du Conseil Régional de 20 000 000 €.

17 kilomètres d'extensions et nouvelles lignes de TCSP (3^{ème} phase) sont programmés, pour un montant global prévisionnel de 309 705 000 € sur la durée du PPI, permettant la réalisation d'une grande partie de cette 3^{ème} phase avant la fin de la mandature.

Un crédit de 450.000 € est également prévu pour la réalisation d'études préliminaires relatives aux phases ultérieures.

Aménagements de voirie en faveur des transports

Les travaux nécessaires à la mise en accessibilité des arrêts de bus (10 M€) seront à réaliser en priorité aux abords des arrêts les plus fréquentés.

Pôles intermodaux

Le PPI prévoit la réalisation des pôles de Bordeaux Saint-Jean, Bordeaux Ravesies, Mérignac Arlac, Blanquefort, Bruges et Parempuyre et Ambarès La Gorp.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : 77,3 M€

Il convient tout d'abord de rappeler qu'un **schéma directeur de Développement économique** est en cours d'élaboration à partir notamment d'un travail d'identification de nouveaux projets ou de nouvelles filières susceptibles d'être exploitées ou développées. Ce document sera prochainement présenté, dans un premier temps, au Bureau.

Aide au développement du Grand Port Maritime (GPM) de Bordeaux

Les crédits prévus au PPI s'élèvent à 2.600.000 € sur cinq ans, soit 495.000 € pour le programme d'actions commerciales et 2 105 000 € pour la participation de la CUB à d'autres actions menées par le Port, dans le cadre d'une convention pluriannuelle en cours de négociation.

Aides à l'implantation d'entreprises

Cette ligne est abondée de 500.000 € par an, ce qui donne une enveloppe globale de 2.500.000 € consacrée à des subventions d'investissement aux entreprises. La ligne pourra être abondée ponctuellement en cas de demandes exceptionnelles.

Aménagements à vocation touristique

Les travaux d'aménagement de l'écosite du Bourgailh ne nécessitent pas l'inscription de crédits nouveaux, la fin des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge prévus pour 2010-2011 étant déjà financés dans le budget 2008.

Par ailleurs, la CUB participera à hauteur de 6,5 M€ à la réalisation du **Parc animalier et végétal du Bourgailh**.

Aménagement de parcs d'activités

Les acquisitions foncières pré-opérationnelles devront être réalisées sur les crédits de l'action foncière, puis remboursées par le pôle développement économique en imputant la dépense sur les crédits de l'opération concernée, une fois celle-ci lancée.

L'aménagement du **Bioparc**, qui vient de donner lieu à l'ouverture d'une comptabilité distincte (budget annexe), devra s'équilibrer en recettes et en dépenses.

7 M€ sont inscrits pour l'**Ecoparc** de Blanquefort, soit 4 M€ pour terminer les travaux de voirie et d'assainissement en cours sur le SIM, et 3 M€ pour l'aménagement de la zone nord et des aménagements à vocation d'excellence environnementale sur l'ensemble du site.

Les premiers travaux de l'**Aéroparc** sont prévus pour 5 M€, montant qui pourra être complété en fonction du rythme d'avancement du projet et de son mode de réalisation. Ces crédits permettent notamment la réalisation du bassin Touban à Saint-Médard en Jalles.

Les travaux d'aménagement du SIM **Bruges Bordeaux frêt** et de la ZI de **Bègles Tartifume** sont en cours de réalisation. Les travaux de **Bordeaux Lac** et d'**Hourcade** devraient être réalisés dans la durée du PPI, ceux de la **ZAC Mermoz** devraient s'achever. La sécurisation de la côte de la GT sera réalisée afin d'améliorer les conditions de circulation PL vers la zone industrialo-portuaire de **Bassens**.

Aux enveloppes nouvelles de crédits viendront s'ajouter les restes à réaliser de crédits encore importants sur l'exercice 2008, permettant de mener à bien des projets de requalification ou de remise à niveau des sites d'intérêt métropolitain de Bassens, Blanquefort, Bruges Bordeaux frêt, Bègles Hourcade, Mérignac Nord-Ouest aéroport et de la ZI de Bègles Tartifume. En fonction du bilan de l'expérimentation menée sur le site de Blanquefort, des travaux de signalétique et signalisation seront réalisés sur l'ensemble des autres sites.

Sur le SIM Industrialo portuaire de Bassens/Ambarès notamment, site qui, au cours de ces dernières années, a donné lieu à d'importants travaux d'aménagement, il reste à améliorer la signalétique et la signalisation et à étudier l'assainissement et l'accessibilité du futur centre de services (parking Poids lourds).

Enfin, une enveloppe de 250 000 € par an est prévue pour la réalisation de travaux de requalification des zones d'activités existantes.

Ce PPI ne prévoit pas, en l'état actuel, de crédits spécifiques pour le **site Ford** mais il est évident qu'en fonction de l'évolution de ce dossier, les décisions qu'il faudra prendre devront trouver leur financement dans le PPI.

Aménagement numérique du territoire

Les dépenses engagées par la Communauté Urbaine et les recettes perçues dans le cadre de la DSP Inolia

Le **projet de développement de la boucle haut-débit** (aide au raccordement des entreprises isolées, densification de certaines zones d'activité déjà raccordées au réseau, connexion de certaines zones d'activité économique, raccordement des lycées, raccordement de certaines zones d'habitat collectif).

- les **frais d'accompagnement de la DSP haut-débit** (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réception des travaux).
- **l'installation de fourreaux et chambres haut-débit** donne lieu à l'inscription d'un crédit global de 1.550.000 €, de nombreuses installations ayant déjà été financées dans le cadre des travaux du tramway.

Etudes diverses à caractère économique

Le PPI retient une enveloppe de 60 000 € par an.

Enseignement supérieur et recherche

Le PPI prévoit une enveloppe annuelle de 7 M€, non affectée à ce jour, destinée à financer :

- ✓ L'aide à la construction et à la réhabilitation de **logements étudiants**
- ✓ Les **aménagements réalisés par la Communauté Urbaine** sur les campus (voirie, pistes cyclables, bassin de retenue des eaux pluviales)
- ✓ Les participations de la Communauté Urbaine à divers **projets d'enseignement supérieur et de recherche prévus au CPER 2007-2013**
- ✓ La participation de la Communauté Urbaine à l'**opération AggloCampus**

MIN

Des travaux de mise en conformité ICPE sont prévus pour 842.000 €, nécessaires notamment au développement de l'entreprise POMONA.

VOIRIE : 400 M€

Circulation et signalisation

Ce secteur donne lieu à l'inscription d'une enveloppe quinquennale de 12.945.000 € pour l'équipement en feux de trafic (2.500.000 €), la régulation de ces mêmes feux, la mise à jour du Plan de jalonnement (2.500.000 €), les aménagements de circulation et de signalisation (4.000.000 €), les études sur les évolutions de la régulation des feux (1.250.000 €).

Ouvrages d'art

Le coût du **Pont Bacalan-Bastide** est actualisé au 1^{er} janvier 2008 à 131 981 974 €. Ce coût n'inclut pas le réaménagement de la rue Lucien Faure, non inscrit au PPI, ni la réalisation de raccordements rive droite. La CUB bénéficie de 54.000.000 € de subventions d'équipement, non actualisables, accordées par l'Etat, le Département et la Région.

Le PPI prévoit une augmentation des crédits de **réhabilitation des ouvrages d'art** représentant un total de 5.600.000 €, 1.200.000 € étant réservés à la réhabilitation du Pont de Pierre.

700.000 € sont inscrits pour l'initialisation du projet de **franchissement Jean-Jacques Bosc**.

Les travaux réalisés par la CUB sur la **tête de pont Saint-Jean**, dans le cadre du bouchon ferroviaire, estimés à 11 900 000 €, seront pris en charge par RFF à hauteur de 6 650 000 €.

Voirie de proximité

Les crédits inscrits (145.601.523 €) sont en **augmentation de 14 375 000 € par rapport au PPI 2008/2012, soit + 12,63%**, permettant notamment :

- La reconstruction de la **7^{ème} circonscription et de l'unité parc matériel roulant à Bruges** (9.288.775 €)
- Le doublement (+1 400 000 €) des crédits de renforcement et grosses réparations de voirie (3.400.000 €).
- **Une augmentation de 10.000.000 € (+11,48%) des enveloppes de voirie de desserte s'élevant à 97.115.000 € et qui seront englobées, comme indiqué précédemment, dans le Fonds de proximité.**

Voirie nationale

La Communauté Urbaine a été sollicitée par l'Etat pour le financement des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade. Dans l'attente d'un accord entre les différents partenaires sur le plan de financement, aucun crédit n'a été inscrit au PPI 2009/2013.

Voirie d'intérêt communautaire

Itinéraires d'agglomération

Les projets suivants sont financés au PPI :

- Etudes entrée nord de Bordeaux (200.000 €)
- Etudes aménagements de sécurité de la côte de la GT (130.000 €). Les travaux seront à financer dans le cadre du budget développement économique.
- Desserte du secteur Nord de l'agglomération : fin des travaux programmés (5 700 000 €)
- Itinéraire Pessac/Talence/Bordeaux (7 000 000 €)
- Franchissement 2 roues des lignes ferroviaires à Bordeaux-Benauge (1 500 000 €)
- Franchissement des lignes ferroviaires à Bordeaux Trégey (2 256 300 €)

Programmes de voirie d'intérêt communautaire

Les crédits inscrits permettront d'achever les **programmes 2003-2007 et 2008-2010** jusqu'en 2012, pour un montant total de 51.130.704 €.

Travaux concomitants

Une **enveloppe totale de 19 389 193 €** est prévue pour la **fin des travaux concomitants de la 1^{ère} et 2^{ème} phase du tramway**. Certaines opérations initialement prévues ayant été abandonnées, la commission voirie sera appelée à valider la liste définitive des opérations financées dans le cadre de cette enveloppe.

ASSAINISSEMENT ET EAUX : 267,3 M€

Aménagements de ruisseaux

950 000 € sont inscrits au PPI pour des travaux sur le Gua, et les Jalles et divers travaux communautaires.

Schéma directeur eaux pluviales

Il est proposé une augmentation de crédits de 6 800 000 € par rapport au PPI 2008-2012, auxquels viennent s'ajouter les 6 000 000 € inscrits au budget supplémentaire 2008.

La réalisation des opérations suivantes est ainsi programmée de 2008 à 2013 :

- Bassin versant Eau blanche : Chambéry est 1^{ère} et 2^{ème} tranches, Ramadier aval, Allée Brazzaville à Villenave d'Ornon
- Blanquefort : Genève, collecteur amont Dinassac / rue Jean Duvert
- Eysines, Vigean Sud
- Mérignac : avenue Kennedy, collecteur amont Carreire, bassin Féau et collecteurs
- Le Taillan : bassin Grimoine, bassin Lacaussade et ses collecteurs
- Floirac, bassin Pinel
- Saint-Médard Manet
- Bassin tampon Louis Fargues
- Bassin versant Peugue : complément desserte Chappement
- Saint-Vincent-de-Paul, Jalle des Toureils

Réseau secondaire eaux pluviales

Les **enveloppes communales d'assainissement eaux pluviales** (15 095 000 €) seront incluses dans le **fonds de proximité**.

Stations d'épuration et zone d'influence

15 000 000 € supplémentaires sont programmés par rapport au PPI 2008-2012, sur les stations de Lille (rejet en Garonne) et Cantinolle, et les zones d'influence de Brazza, Clos de Hilde et Louis Fargue.

Réseaux secondaires eaux usées

Une **augmentation de 2 300 000 €** par rapport au PPI 2008-2012 est prévue sur la période 2009-2013, dont 2 000 000 € pour des équipements de mesure sur le réseau.

Les opérations à caractère général s'élèvent à 50.892.000 € et les crédits prévus pour les stations d'épuration à 143.000.000 € sur la durée du PPI.

DECHETS MENAGERS

Collecte des déchets

Les crédits relatifs à la collecte et au tri des déchets représentent 41.945.000 € avec notamment 15.000.000 € pour le matériel roulant et 14.760.000 € pour la **construction du 3^{ème} dépôt à Eysines**.

La totalité des crédits inscrits sous la rubrique Centres de recyclages s'élève à 12.777.000 €. Le Plan centre de recyclage prévoit la réalisation des centres d'Eysines, Bordeaux Alfred Daney (adaptation), Pessac Guttenberg et le Bourgailh.

Réhabilitation des décharges

Les crédits nécessaires aux travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge de Labarde ont été inscrits au budget supplémentaire 2008. Les crédits disponibles sont suffisants pour terminer les travaux d'aménagement paysager du Bourgailh.

Réseau de chaleur

La réalisation d'une **chaufferie bois et de ses raccordements** sont inscrits au PPI, pour un montant de 7 092 000 €.

III – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PPI 2009 – 2013

Le programme quinquennal fait apparaître un montant d'emprunts évalué à **696.855.147 €**, soit 39 % des ressources du programme, le solde étant couvert par l'autofinancement, les subventions et autres participations attendues, les remboursements de TVA, etc... Sur le budget principal, ce taux est de près de 49%.

Sur le seul budget principal, les prévisions de besoins d'emprunts sont estimés à 522 M€.

L'autofinancement pris en compte dans les modalités prévisionnelles de financement repose cette année sur le résultat des simulations prospectives. Tant pour les budgets annexes que pour le budget principal, il tient compte de l'incidence des emprunts non encore souscrits relatifs aux programmes en cours de réalisation, restes à réaliser d'emprunts qui devraient se situer, tous budgets confondus, autour de 235 M€ fin 2008 et de 178,9 M€ sur le seul budget principal.

Pour ce dernier budget où se situent les restes à réaliser les plus importants, leur incidence en terme d'annuités a été prise en compte, de manière étalée, à parts égales, sur les exercices 2009 et 2010.

Même si cette hypothèse a peu de chance de se réaliser dans les faits car elle sous tendrait que la CUB réussirait à résorber la totalité de ses reports sur les deux prochaines années, elle a, cependant, le mérite de mieux refléter non seulement l'incidence des programmes à venir mais aussi de ceux qui sont en cours de réalisation.

Ainsi, sur le seul budget principal, l'absence de prise en compte des restes à réaliser d'emprunts a pour conséquence de maximiser l'autofinancement et d'éviter l'impact des programmes en cours de réalisation, ramenant les besoins prévisionnels d'emprunts à 451M€, soit un différentiel avec le précédent scénario de 71M€ d'emprunts.

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de PPI 2009-2013

| Financement programme quinquenal avec le TCSP et le Tram Train | | | Financement programme quinquenal sans le TCSP et le Tram Train | | |
|--|----------------------|----------------|--|----------------------|----------------|
| Nature recettes | Montant | % dans total | Nature recettes | Montant | % dans total |
| Emprunts | 696 855 147 | 39,07% | Emprunts | 600 045 147 | 42,57% |
| Ressources spécifiques * | 259 783 899 | 14,57% | Ressources spécifiques | 259 783 899 | 18,43% |
| Subv°TCSP & Tram Train | 61 100 000 | 3,43% | Subv°TCSP & Tram Train | 0 | 0,00% |
| Cession d'éléments d'actif | 38 000 000 | 2,13% | Cession d'éléments d'actif | 38 000 000 | 2,70% |
| Autofin°Tramway, TCSP et Tram Train | 216 062 605 | 12,12% | Autofinancement TCSP et Tram Train | 0 | 0,00% |
| Autofin°autres budgets | 511 621 697 | 28,69% | Autofin°autres budgets | 511 621 697 | 36,30% |
| TOTAL | 1 783 423 348 | 100,00% | TOTAL | 1 409 450 743 | 100,00% |

* « Ressources spécifiques » : FCTVA, TLE, Amendes de police, subventions etc...

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de programme d'équipement 2009

| Financement programme d'équipement 2009 avec le Tramway, le TCSP et le Tram Train | | | Financement programme d'équipement 2009 sans le Tramway, le TCSP et le Tram Train | | |
|---|--------------------|----------------|---|--------------------|----------------|
| Nature recettes | Montant | % dans total | Nature recettes | Montant | % dans total |
| Emprunts | 95 807 394 | 28,91% | Emprunts | 95 807 394 | 31,04% |
| Ressources spécifiques | 65 396 201 | 19,73% | Ressources spécifiques | 65 396 201 | 21,19% |
| Subvention TCSP & Tram Train | 0 | 0,00% | Subvention TCSP & Tram Train | 0 | 0,00% |
| Cession d'éléments d'actif | 10 000 000 | 3,02% | Cession d'éléments d'actif | 10 000 000 | 3,24% |
| Autofin°Tramway, TCSP et Tram Train | 22 769 332 | 6,87% | Autofinancement TCSP et Tram Train | 0 | 0,00% |
| Autofinancement autres budgets | 137 478 249 | 41,48% | Autofinancement autres budgets | 137 478 249 | 44,54% |
| TOTAL | 331 451 176 | 100,00% | TOTAL | 308 681 844 | 100,00% |

**Les modalités prévisionnelles de financement du budget principal
(Projet de PPI 2009-2013 et du Programme d'équipement 2009)**

| Budget Principal Financement programme quinquennal | | | Budget Principal Financement programme d'équipement 2009 | | |
|---|----------------------|----------------|---|--------------------|----------------|
| Nature recettes | Montant | % dans total | Nature recettes | Montant | % dans total |
| Emprunts | 522 297 750 | 48,83% | Emprunts | 84 500 000 | 36,52% |
| Ressources spécifiques | 191 646 580 | 17,92% | Ressources spécifiques | 46 425 111 | 20,06% |
| Cession d'éléments d'actif | 38 000 000 | 3,55% | Cession d'éléments d'actif | 10 000 000 | 4,32% |
| Autofinancement | 317 740 913 | 29,70% | Autofinancement | 90 477 913 | 39,10% |
| TOTAL | 1 069 685 243 | 100,00% | TOTAL | 231 403 024 | 100,00% |

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **adopter**, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2009-2013, dont le document de présentation par domaine et par mission est joint en annexe, sachant que les programmes portant sur les années 2010 à 2013 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de l'évolution des projets, des nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.

Avec un tel programme d'équipement, la Communauté continuera d'être sans conteste l'un des tout premiers budgets d'investissement et l'un des premiers donneurs d'ordres publics au plan régional, continuant ainsi, comme il le fait maintenant depuis plusieurs années de soutenir son tissu économique et l'emploi.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. HURMIC s'abstient.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JANVIER 2009

PUBLIÉ LE : 7 JANVIER 2009

M. LUDOVIC FREYGEFOND